



DÉCLARATION LIMINAIRE DU GT TELETRAVAIL

Le Télétravail est une revendication CFDT et s'est avec intérêt que nous avons pris connaissance des documents de ce GT. Nous soulignons le travail effectué par les équipes de l'administration tout en regrettant l'absence de documents sur le travail à distance.

Le télétravail n'étant qu'une facette du travail déporté, l'administration a pris beaucoup de retard dans l'offre d'utilisation du télétravail alors qu'il est commun dans le privé.

Si la culture du télétravail est encore loin d'être la norme à la DGFIP c'est que sa prise en compte par l'administration a été tardive. Nous sommes d'ailleurs sur des documents bilan d'une expérimentation en vue d'un déploiement généralisé qui dans les faits n'interviendra qu'en 2019 alors que le concept existait déjà dans les années 70.

La CFDT remarque que le télétravail passe dans certaines directions par l'approbation du chef de service. Or ce processus d'emploi est très lié à la personnalité du chef de service. Bien sûr celui qui le met en place y est favorable mais qu'en est-il lorsque le chef de service quitte ses fonctions et que son successeur y est opposé. Nous avons eu des remontés de situation où justement l'agent qui est en télétravail se retrouve stigmatisé car catalogué comme improductif.

Cette expérimentation particulièrement longue et impliquant peu d'agents (358 sur les 100 000 que compte la DGFIP) démontre bien le peu d'intérêt que l'administration porte à ce mode de travail.

Pourtant il est source de solution dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie au Travail. Là où des situations sociales frappent des agents démunis, le télétravail ou le travail à distance leur permet de concilier la vie professionnelle et les difficultés d'une situation exceptionnelle et personnelle.

Pour que cette méthode de travail soit une réussite à la DGFIP comme elle l'est ailleurs, elle doit s'accompagner d'une doctrine managériale adaptée.

Car hélas trop souvent dans notre direction c'est la présence au travail qui prime sur le résultat.

Comment combattre l'idée que l'agent qui est en télétravail est un agent qui ne travail pas alors que les chefs de service eux même ont cette perception.

La CFDT contribuera à faire évoluer les mentalités pour que le télétravail devienne un mode de travail comme un autre.